



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 124240

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la nécessité d'un cadrage intergouvernemental concernant le niveau universitaire master du futur programme de formation des infirmières puéricultrices. Demandée depuis 2008 par les organisations représentatives, la validation au grade master de cette formation s'inscrit dans la logique universitaire et serait à la hauteur des compétences développées et des responsabilités assumées par les infirmières puéricultrices, amenées à délivrer des soins de haute technicité, de prévention et de dépistage pour assurer la protection de l'enfance et remplir leur mission de santé publique. Elle souhaite donc le solliciter afin qu'il puisse rapidement valider l'obtention du grade master pour la formation des infirmières puéricultrices.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124240

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 13009

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)